

CRITÉRIUM DE NIORT - GOLF DE NIORT

LE 23 ET 24 SEPTEMBRE 2023

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et possédant **un certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve**, ou si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire de santé disponible sur l'espace licencié, **faute de quoi la participation sera compromise.**

ÉPREUVE NON FUMEUR : voir § 1.2-2(5) du Vademecum 2023

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours. **La journée d'entraînement est prévue le vendredi 22 septembre 2023 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).**

Deux séries :

Champ des participants : 96 joueurs dont 21 dames

- **série messieurs** : index à partir de 7.5 à 18.4 / repères blancs.

- **série dames** : index à partir de 11.5 à 18.4 / repères bleus.

Les inscriptions seront retenues en privilégiant les index à la date de clôture des inscriptions puis selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX : un classement brut par série sera établi.

Cette épreuve est qualificative pour le Grand Prix de Niort 2023, en conséquence les 2 premières de la série Dames et les 3 premiers de la série Messieurs pourront participer au GP 2023, prévu le 7 et 8 octobre 2023.

Départage : le classement de départage RMS en cas d'égalité est définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National puis l'index. Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV - ENGAGEMENTS

Les inscriptions et paiement uniquement en ligne sur le site de l'AS : <https://www.as-golfniort.fr>

Clôture des engagements :

Lundi 18 septembre 2023 à 18h00

Droit d'engagement :

4 tarifs détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 20 septembre 2023 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

[La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement](#)
[Contact Association : asso.sportive.golf.niort@gmail.com](mailto:asso.sportive.golf.niort@gmail.com)